

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Retour d'isolement des cas positifs non vaccinés

Je soussigné(e) :

demeurant :

représentant légal de l'élève :

atteste sur l'honneur que

- le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé le (7 jours après le début de l'isolement) est négatif et que cet élève est sans symptômes depuis 48h.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Signature

Ce document devra être présenté à l'établissement le jour du retour de l'élève suivant les modalités fixées par la Direction.

Il ne sera pas conservé par les services de l'établissement.